

## Concours maisons fleuries

La municipalité organise son traditionnel concours des maisons fleuries.

Pour participer il faut s'inscrire par le biais du bulletin d'inscription ci-joint avant le 12 juillet 2023 en le déposant à la mairie.

**Objectif du concours :** Récompenser l'investissement des habitants dans le fleurissement de leur habitation.

Les espaces fleuris et jardins devront être visibles de la voie publique.

### Critères de sélection

**Seront pris en compte :**

L'harmonie des couleurs, la densité du fleurissement, l'originalité, la diversité et le choix des plantes, l'entretien général et la propreté.

### Palmarès

A l'issue de la tournée de la commission, un classement sera établi.



✂-----

### BULLETIN D'INSCRIPTION CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ mail : \_\_\_\_\_

Fais le,

Signature :



Juillet 2023 n°21

Prochaine parution : octobre

Nous sommes responsables de ce qui nous unira demain.  
SIMONE VEIL

# Sässer Blädel



## Du côté des travaux place de la Mairie

La première phase des travaux de voirie a démarré lundi 22 mai 2023. Des réservoirs d'une capacité de 20 000 litres ont été installés afin de déconnecter l'eau pluviale du réseau d'assainissement de l'ensemble des bâtiments publics (mairie, écoles, salle communale et églises). Des pavés drainants ont été posés permettant ainsi l'infiltration de l'eau de pluie directement dans la nappe. Dans la continuité, afin d'améliorer la régulation du trafic routier, il sera procédé à la mise en place de feux tricolores au carrefour devant les passages piétons. La rue de l'Eglise sera également mise en sens unique à partir du numéro 3 ; une création d'une rampe d'accès handicapés le long de l'église catholique, à la place de l'élévateur ainsi que la démolition du muret de l'église catholique pour créer des emplacements de stationnement rue Henri Loux.

L'entreprise SATER, titulaire du marché, a mis en place les mesures nécessaires et réglementaires pour que le chantier se déroule en toute sécurité.

Nous sommes conscients que cette période de travaux est compliquée pour chacun mais nous vous demandons de faire un effort particulier lors des heures de pointe pour les rentrées et sorties de classe.

Il serait opportun de réduire au maximum les « aller/retour » en voiture pour ne pas engorger le secteur pour la sécurité de chacun.

Les gros travaux devraient être réalisés sur les mois de juillet et août mais nous préférons attirer votre vigilance et nous vous en remercions. Nous comptons sur votre compréhension

Le Maire et la Commission Voirie



## Du côté des écoles...

Les élèves de l'école **Frédérique Brion** ont assisté à une représentation théâtrale à la salle communale. Mme Fischbach, conteuse professionnelle depuis plusieurs années a enchanté son public avec un conte pour les plus petites classes qu'elle a ensuite adapté aux plus grands dans une seconde représentation. Cette histoire évoque les aventures de Lisel, traversant la forêt pour apporter un présent à sa marraine, et, tout au long de son chemin, elle fait la rencontre de plusieurs personnes, le facteur, le braconnier, le garde-forestier, qui chacune, vont lui raconter une histoire dont le héros est un loup. En jonglant entre le français et l'alsacien, Mme Fischbach a enthousiasmé petits et grands, qui auront peut-être une vision différente du loup dans les contes et légendes.



## A la découverte de la nature...

Les élèves des classes de Mmes Clauss-Penant, Seiter et Hentsch ont passé deux journées au Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement afin de découvrir la faune et la flore de la réserve naturelle de Munchhausen.

Les animateurs du centre leur ont proposé tout un panel d'activités mettant en éveil leur cinq sens. Parmi celles-ci : la pêche à l'épuisette, la « marche seule », le land'art, la reconstitution du grand et du petit cycle de l'eau et bien d'autres. Ces journées ont été riches en apprentissages, mais ont aussi permis aux enfants de travailler en collaboration.

Un grand merci à la municipalité qui a financé une partie de cette sortie et aussi aux parents qui les ont accompagnés.

Cette sortie aura rendu les enfants attentifs à l'importance de la biodiversité de la nature en mettant l'accent sur ce qu'elle nous offre et sur le fait qu'il faut absolument la préserver.



## Spectacle de l'école élémentaire en compagnie du groupe WEEPERS CIRCUS

En cette fin d'année scolaire les enfants de l'école primaire **Frédérique Brion** ont participé à un projet artistique qui a mis en valeur leurs talents d'écriture et composition de chants et qui leur a permis de découvrir le fonctionnement et la particularité de certains instruments de musique. En effet, chaque classe a écrit sa chanson en collaboration avec Denis et Franck, artistes, chanteurs du groupe des Weepers Circus. Plusieurs séances ont été nécessaires pour élaborer les textes, les mettre en musique...pour aboutir au concert final à la salle Vauban d'Auenheim-Rountzenheim. Les enfants ont appliqué les bons conseils des artistes en présentant leur chant sur scène puis, la soirée s'est poursuivie par un concert des deux artistes qui nous ont interprété des chansons de leur album « Panique dans la forêt ». Un grand merci à eux pour cette fabuleuse soirée ! L'équipe enseignante tient aussi à remercier très chaleureusement l'Association de Parents d'élèves Cadet Roussel qui a su gérer d'une main de maître l'organisation en amont de la fête ainsi que la restauration lors de cette soirée, un grand merci à eux pour leur investissement et leur efficacité.



## Permis piétons pour les élèves de CE2

Les élèves de CE2, de l'école élémentaire **Frédérique Brion**, ont été conviés dans la cour de l'école, par le Maire, M. BEDELL, adjoint et la gendarme Mme Michaud pour la remise officielle du permis piéton.

Ils ont été félicités pour leur engagement et leur réussite. Nos nouveaux promus se sont vus remettre le permis piéton, un gilet jaune offert par le crédit mutuel de Sessenheim, un bracelet réfléchissant offert par la MAIF, ainsi qu'une briquette de jus de fruit et un paquet de bonbons offerts par la commune.

## Ecole Maternelle

Le spectacle de l'école maternelle a eu lieu le 1er juillet.

Responsable de publication : M. Raymond RIEDINGER

## Divers...

Le site internet de la commune fait peau neuve durant l'été, nous nous excusons pour la gêne occasionnée.

## Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le CCAS a déployé deux participations financières pour la redevance des ordures ménagères :

- pour les personnes souffrant d'incontinence : joindre un R.I.B, les factures des 2 semestres 2022 et un certificat médical du médecin ou de l'infirmière.
- pour les personnes seules non imposables : joindre l'avis d'imposition 2021 + R.I.B + les factures des 2 semestres
- le tout est à déposer en mairie **avant le 30 juillet 2023**.

Il nécessite également d'être à jour des paiements de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères.

## Et si on mangeait des frites!

A partir du mois de juillet une Friterie CH'TI sera installée les vendredis en semaines impaires. Monsieur Jean-Pierre COLLET vous accueillera place de la Mairie sur les espaces disponibles suivant le phasage des travaux.



## Horaires d'été de la mairie

Nous vous informons que la Mairie sera fermée tous les après-midis à compter du lundi 10 juillet, reprise des horaires habituels le 4 septembre.

Le secrétariat reste joignable par téléphone et par mail.

Nous vous souhaitons de passer d'agréables vacances.



**Marché hebdomadaire**  
Le jeudi matin de 7h30 à 12h  
place de la Mairie  
avec la Fromagerie STEINMETZ et  
au Poulet de ma Grand-Mère

**Les commerces ambulants**

**HAMBURGERS**  
le 3ème mercredi soir du mois.  
M. Christian JUNG

**FRITERIE CH'TI**  
Le vendredi soir en semaines  
impaires. M. Jean-Pierre COLLET

**GALETTES ET CRÊPES**  
Tous les dimanches soir  
M. Florian GASSER

## AGENDA

- Jeudi 13 juillet** Distribution des Brioches du 14 juillet dans la cour de l'école
- Du jeudi 17 août au mercredi 23 août** Sâssemer Fesch
- Mercredi 23 août** Don de sang salle l'ESCAL de Dalhunden
- Lundi 4 septembre** Rentrée des classes

### HORAIRES

Lundi au Vendredi  
De 8h00 à 12h00  
13h00 à 17h00  
Mercredi FERMEE  
Tel.:03.88.86.97.04

[commune-de-sessenheim@orange.fr](mailto:commune-de-sessenheim@orange.fr)

[www.sessenheim.org](http://www.sessenheim.org)



Commune de Sessenheim

### URGENCE MEDICALES

Jusqu'à minuit  
Pour joindre le médecin de garde composez le :

03.69.55.33.33

En cas d'urgence ou après minuit composez le :

15-(SAMU)

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche composez le :

3237

Responsable de publication : M. Raymond RIEDINGER

# Citoyenneté

## Destruction nids de guêpes et frelons

Le SIS 67 (service d'incendie et de secours du Bas-Rhin) applique une politique de facturation concernant les destructions de nids d'hyménoptères.

L'objectif de cette mesure est de permettre au SIS 67 de se recentrer sur ses missions et préserver la disponibilité de ses moyens humains et matériels pour répondre sans délais aux besoins de secours d'urgence.

Les sapeurs-pompiers vous invitent à vous adresser prioritairement à une société privée spécialisée dans la destruction de nuisible. Il est déconseillé de vouloir détruire les nids de guêpes ou frelons soi-même.

**NT GUEPES ET NT FRELONS GUÊPES**  
2 ENTREPRISES POUR MIEUX VOUS SERVIR

Grégory BILDSTEIN  
Nt Guêpes  
06 88 23 43 82

Fabrice JANUS  
Nt Frelons Guêpes  
06 61 51 91 02

**NOUS DETRUISONS VOS NIDS**  
• DE GUEPES • DE FRELONS • DE FRELONS ASIATIQUES

Ne prenez pas de risques !  
Nous sommes formés et équipés.

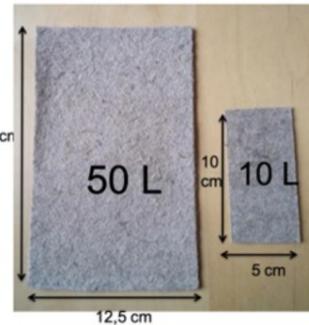
RESULTAT 100% GARANTI  
A partir de 80 €

Agréé CERTIFICAT

## Lutte contre les moustiques

Certains moustiques pondent leurs œufs à la surface de l'eau ou sur les bords intérieurs, à l'interface air-eau, de contenants artificiels pouvant retenir de l'eau. Une fois les œufs éclos, les larves se développent en une petite dizaine de jours avant d'émerger sous forme adulte.

S'il est difficile de vider, changer l'eau, retourner, couvrir ou curer les contenants, vous pouvez récupérer en mairie un larvicide d'origine biologique, le Bti, sous forme d'un tissu en lin biodégradable.



- Efficacité 4 mois / diffusion progressive
- Poser à la surface de l'eau sans accroche
- Grand format 50 L maxi / Petit format 10 L maxi
- Possibilité de découper pour ajuster au volume d'eau
- À utiliser pendant la période d'activité des moustiques: de mai à septembre

A utiliser pour traiter des contenants artificiels en eau.  
**Ne pas utiliser en milieu naturel (mare, étang, etc.)**

## Plan canicule

La commune de Sessenheim active son plan canicule 2023 en recensant des personnes en situation de fragilité face à la canicule. N'hésitez pas à vous faire connaître ou à alerter la mairie si vous connaissez une personne en difficulté.

Cela permettra d'organiser un suivi par téléphone et ainsi, veiller à la bonne santé des personnes concernées.

### Quels sont les effets de la chaleur ?



Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, de propos incohérents ou de fortes fièvres, **appelez le 15.**

## Le Bioseau, démarrage de la collecte Biodéchets

**COMMENT FONCTIONNE LA COLLECTE DES BIODÉCHETS ?**

1. Je badge
2. J'actionne la pédale
3. Je dépose mes biodéchets

01. Nous vous fournissons un kit biodéchets, composé d'un bioseau et de sacs kraft. Chez vous, vous déposez vos déchets alimentaires dans votre bioseau.

02. Quand votre bioseau est plein, vous le videz dans une des bornes d'apport volontaire.

03. Les biodéchets des bornes sont collectés et valorisés en les transformant en énergie, en chaleur ou en engrais.

Les bornes d'apport volontaire des biodéchets seront situées devant chacune des déchèteries du territoire (Drusenheim, Gamsheim, Roeschwoog et Sessenheim) à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023.

Retrouvez toutes les informations utiles sur notre site internet [www.rieom.fr](http://www.rieom.fr)

RIEOM (REGIE INTERCOMMUNALE POUR L'ÉLEVEMENT DES ORDURES MÉNAGERS)  
T. 03 88 53 47 42 - contact@rieom.fr  
RIEOM du Pays Rhélan - www.rieom.fr

Responsable de publication : M. Raymond RIEDINGER

## Distribution des brioches du 14 juillet Wecke

La traditionnelle distribution des brioches du 14 juillet pour les enfants de Sessenheim jusqu'à 14 ans aura lieu le jeudi 13 juillet à 19h00 dans la cour de l'école élémentaire Frédérique Brion.



## Du côté de nos « P'tits Loux »

Un cadeau original pour la Fête des Mères a été réalisé au périscolaire sous l'œil averti de Laura Grimm de « Ramène ta quetsche », entreprise spécialiste en alimentation santé.

Les enfants ont confectionné des petits bocaux de légumes crus, appelés pickles.

Dans le cadre de la promotion du dialecte alsacien auprès des enfants, cet atelier s'est déroulé en bilingue, alsacien/français.

Pour clôturer ce beau moment de découverte, chaque enfant a rajouté un mot tendre pour sa maman.



## Le potager du périscolaire

Après les pommes de terre en 2021 et les haricots l'an dernier, les enfants du périscolaire, encadrés par Alexandra Degoursy, ont semé et planté une dizaine de légumes courant mai.

Les semis et plantations furent soigneusement repérés sur le terrain et chaque action notée sur un tableau. D'une "monoculture", le périscolaire est donc passé à une "polyculture".

Le suivi quotidien du développement de leurs légumes, avec évidemment un arrosage par ces fortes chaleurs, témoigne de l'intérêt porté par les enfants à leur potager, dont ils sont très fiers. Les premières récoltes des radis et des salades ont déjà eu lieu, elles portent la mention "von unserem Gärte" (de notre potager), en attendant les premières tomates.

Dans le cadre de la promotion du dialecte alsacien, ces activités de jardinage se font en bilingue français / alsacien.



NOTICE JARDIN	PLANTÉ - SEMÉ LE...	RÉCOLTÉ LE...
	TOMATE 17 mai 23	
	SALADE 17 mai	15 juin et 20 juin
	HARICOTS 22 mai	
	MAIS 22 mai	
	RADIS 22 mai	15 juin et 20 juin
	PERSIL 22 mai	juin
	OIGNON 23 mai	
	CAROTTE 23 mai	
	P. de TERRE 23 mai	
	COUR-GETTE 25 mai	
	P. de TERRE 25 mai	

## Et la rentrée c'est quand ?

La rentrée des classes 2023 est le lundi 4 septembre, mais en attendant...



Bonnes Vacances

Responsable de publication : M. Raymond RIEDINGER

## Des infos de nos associations

### Le club de tir

Le 10 juin a eu lieu la remise des diplômes cibles couleurs aux 18 enfants de l'école de tir de Sessenheim.



### Messti, Sässemer Fescht

M. le Maire et ses conseillers ont la joie de vous annoncer la 3<sup>ème</sup> édition du « Sässemer Fescht » du 17 au 23 août 2023. En effet, cet événement associé au Messti se déroulera comme prévu malgré les travaux Place de la Mairie.

Un grand merci aux associations qui ont prévu d'animer nos soirées et de nous régaler tout au long de cette semaine (F.R.S.S. - Foyer Club tennis de table - Amicale de Pêche des PTT du Bas-Rhin – APP Sessenheim – Les Sapeurs-Pompiers – La chorale Concordia – Club de tir).

**Le programme détaillé vous sera distribué ultérieurement.**

Nous espérons vous voir nombreux et nombreuses !



### Amicales de Pêche de Sessenheim et Dalhunden

Les 3 et 4 juin dernier les Amicales de Pêche de Sessenheim et Dalhunden ont co-organisé un concours de pêche à l'américaine. Cette compétition consiste, après tirage au sort des étangs et des emplacements, par équipe de deux pêcheurs à pêcher le maximum de poissons sur deux jours. De très beaux spécimens allant de 2 à 12 kg (esturgeon, carpe Koi, Amour Blanc) ont été pris ; au total 1 800 kg de poissons ont été pêchés.

Durant la journée, les Présidents SCHRENCK Mickaël et BUCHER Frédéric entourés des membres des APP ont assuré la logistique des repas et leurs talents de cuisinier ne sont plus à prouver ; coquelets à l'étang de Sessenheim et du Gyros à l'étang de Dalhunden.

En soirée, les 2 APP ont uni leurs forces pour proposer tartes flambées et pizzas à l'étang de Dalhunden. Une soirée animée par diverses discussions et aventures parfois exagérées sur les prises de la journée ! On se croyait au vieux port de Marseille !!!



Responsable de publication : M. Raymond RIEDINGER

## Citoyenneté

### C'est intolérable !

L'aire de jeux a été la cible d'un acte de vandalisme. Ateliers de jeux tagués, brûlés, grillage ENCORE sectionné entre le quai de la gare et le parc. Les premières victimes sont les petits frères, sœurs, cousins des auteurs de ses actes.

La gendarmerie s'est rendue sur place pour constater et tenter d'identifier les auteurs.

La mairie a déposé plainte, une enquête a été ouverte.

Le quai de la SNCF a également été victime de dégradations une plainte sera également déposée.

La commune lance un appel à témoins afin de retrouver les auteurs de ces dégradations.

Un arrêté interdisant les regroupements de personnes sur la voie publique causant des troubles à l'ordre public tous les jours de 22h à 6h du matin a été acté concernant les lieux suivants : City Park, terrain de pétanque, cour de l'école maternelle, cour de l'école primaire, parvis de la Mairie, parvis des églises, gare SNCF.

Cet arrêté est affiché en mairie et dans les tableaux d'affichage du village.



### Nuisances sonores

Les beaux jours sont de retour, nous avons tous envie de partager une belle soirée entre amis. Nous vous rappelons simplement de respecter vos voisins. Lorsqu'une soirée donne lieu à des nuisances sonores (tapage nocturne) qui troublent le voisinage de façon anormale, des sanctions prévues par la loi peuvent s'appliquer aux auteurs.

Il est également rappelé que l'usage des tondeuses à gazon, des tronçonneuses, des scieuses à bois est autorisé du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 20h00 et le samedi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 19h00. Leur usage est interdit les dimanches et jours fériés.

Tous responsables, tous concernés !

### Avis aux nouveaux arrivants

Vous venez de vous installer dans la Commune, pensez à vous inscrire auprès du secrétariat sur le fichier population et d'effectuer votre démarche pour l'inscription sur la liste électorale (site internet: service-public.fr).

Nous vous souhaitons la bienvenue.



Responsable de publication : M. Raymond RIEDINGER